



Déclaration liminaire CDAS du 12/03/2026

Nous ne saurions débiter ce CDAS sans dénoncer **la baisse scandaleuse et catastrophique de 76,8 % du budget des sections régionales interministérielles d'action sociale (SRIAS).**

Ce CDAS s'ouvre aujourd'hui sans connaître le budget alloué à notre département. A l'instar du sort réservé aux SRIAS, nous redoutons le pire.

Sous couvert de "contraintes budgétaires", c'est un véritable plan de liquidation de l'action sociale interministérielle qui est en marche, s'abattant sur chacun d'entre nous, mais encore plus sur les plus fragiles. La CGT n'accepte pas et n'acceptera pas que l'action sociale soit sacrifiée !

Cela fait quelques semaines, que l'ensemble des agents actifs du ministère a été contraint d'adhérer à l'opérateur Alan. Cet opérateur assurantiel à but très lucratif s'est vu offrir l'agrément du ministère, pour assurer la protection sociale de plus de 134 000 actifs et tente par tous moyens de tisser sa toile en espérant rendre captifs les retraité.e.s du ministère de l'Economie, des finances.

Ainsi, après avoir raflé les actifs, restait le marché de nos retraités à conquérir !

Quelle ne fut pas la surprise de nombre de retraités, à réception d'un mail de l'action sociale, revêtant pour l'occasion une casquette de VRP au service d'Alan. Nous avons été interpellés par nombre de retraités inquiétés par ce mail, venu a minima, semer le doute, mais plutôt inquiéter. Plusieurs d'entre eux ont fait part de leur colère, face à cette communication déshumanisée, opposée à leurs besoins, et leurs valeurs.

Que les retraités soient informés pourquoi pas, à condition que l'information soit complète.

La forme, est choquante. Quant au fond, qu'il obère l'alternative qui leur est pourtant offerte de ne pas y souscrire, est insidieux.

Nos retraités **devraient pouvoir avoir confiance** dans l'action sociale de notre ministère.

Ce démarchage a t'il été imposé et par qui ?

Ce démarchage était il incontournable ? Démarcher.....Est ce bien le rôle de l'action sociale, que de se faire « action commerciale » au service d'une jeune start-up, spéculative à fonds privés ? **Pourquoi donc l'offre de la MGEFI n'a t-elle pas été présentée ?**

Quel intérêt les retraités auraient-ils à opter pour les services particulièrement dématérialisés, déshumanisés, pilotés par l'intelligence artificielle, et dont les tarifs seront assurément revus à la hausse une fois la période de séduction achevée.

Nous réitérons notre vive préoccupation et notre ferme opposition concernant la décision de confier la protection sociale complémentaire (PSC) à une start-up à la santé financière incertaine, et dont l'ADN figure aux antipodes des valeurs mutualistes.

Au delà de l'aspect mercantile, se pose le problème de la sécurité des données utilisées, étant entendu que les données stockées, le sont sur des serveurs détenus par les Etats Unis.

Les données des personnels du ministère ne sont pas des valeurs marchandes.

Or, le but d'ALAN, comme toute société liée à ce type de financement, est de générer des profits. Tout tend à démontrer depuis plusieurs années que le profit et la santé ne font pas bon ménage, d'où notre attachement viscéral à l'esprit mutualiste.

Ma santé, votre santé, notre santé n'aurait jamais dû être considérée comme un banal produit financier.

Pour la CGT, la bataille juridique et syndicale pour dénoncer ce choix est loin d'être terminée, sachant que notre revendication principale est le 100% Sécurité Sociale pour l'ensemble de la population.

Concernant l'action sociale ministérielle, la CGT n'était pas d'accord avec la création de la Fédération de l'action sociale des Finances (FASF). Elle constate que derrière l'objectif de rendre plus visible l'action sociale du ministère et d'améliorer sa notoriété, la réalité est celle d'une diminution du niveau des prestations, au prétexte de contraintes budgétaires.

Dans un contexte économique de baisse du pouvoir d'achat, de blocage du point d'indice, de perte de la GIPA (Garantie Indemnitaire de Pouvoir d'Achat), les agentes et agents ont de plus en plus besoin de l'action sociale ministérielle. Ses prestations ne relèvent pas du superflu, mais elles répondent à une nécessité. Aller vers une restriction de celles-ci, c'est contraire à la réalité des besoins sociaux.

Or, que ce soit en terme de restauration, de loisirs, de séjours enfants ... la facture s'alourdit

Concernant la restauration, malgré l'opposition des organisations syndicales, le secrétariat général du ministère a décidé de l'augmentation du plafond d'harmonisation tarifaire, alourdissant comme s'il était besoin, le reste à charge supporté par les agents.

A la CGT Finances publiques nous revendiquons :

- un montant de reste à charge aux agent-e-s qui tende vers celui des agent-e-s du ministère de l'intérieur, soit 2,73€ en 2025,
- que la restauration collective soit accessible pour toutes et tous, actives, actifs et retraité-e-s.
- à défaut d'une restauration collective, une revalorisation du titre restaurant à son maximum légal (soit 14,52€ en 2025) ainsi qu'une participation de l'employeur à hauteur de 60% (soit 8,71€ en 2025).

Localement, le prestataire du bâtiment Insight a décrété l'été dernier, en raison du nombre d'agents plus limité, de fermer purement et simplement la cantine, privant les agents présents de solution de restauration : collective ou individuelle en refusant l'attribution de tickets restaurant. Nous demandons que cette situation ne soit pas réitérée en 2026, et qu'une solution soit trouvée.

Concernant les Vacances enfants, le ministère a remis en cause les bases fondatrices de nos colonies : séjours plus courts, limitation des distances, diminution de la dégressivité pour les fratries et augmentation significative des tarifs.

La CGT s'oppose fermement aux hausses des tarifs proposées pour 2026 par l'action sociale Finances (ASF), supérieure à l'inflation :

de 4 % sur les tarifs des résidences ASFV,

de 10 euros sur le coût de gestion des locations prestataires,

et à la moindre dégressivité pour les fratries ramenées à : 15 % pour le premier enfant, 30 % pour le second et 45 % pour le troisième et suivants alors qu'elle était jusqu'ici respectivement de 25 %, 40 % et 50 % .

La CGT Finances Publiques dénonce la décision du ministère de diminuer le nombre de séjours pour enfants puisqu'en 2026, il n'y aura plus que 16 séjours de 18 jours, que les séjours de printemps à l'étranger seront supprimés ce qui constitue une régression organisée au moyen du grignotage du budget de l'action sociale.

Arbre de Noël

A en croire les retours girondins, l'arbre de Noël dernier fut un succès, malgré l'éloignement inhabituel du lieu de l'évènement. Nous nous en réjouissons.

Nous remercions le directeur qui a permis aux parents de sa Direction, en autorisant l'absence d'une demi journée supplémentaire exceptionnelle, de prendre part à l'évènement sereinement, eu égard aux délais de route importants l'an dernier.

Les agents des autres directions, ont pris une demi journée de congé, ou récupération horaire, tous les agents n'auront pas été traités de la même manière en Gironde.

La CGT reste attachée à cet évènement, convivial, festif, et sous cette forme, qui rassemble pour un moment, les collègues, ailleurs que sur le lieu de travail, autour d'un moment heureux, un mercredi, avant Noël, les enfants valides ou non, ainsi que les orphelins du Ministère qu'il ne faudra pas oublier d'inviter désormais.

La CGT Finances revendique une action sociale à la hauteur des besoins de tous (actifs mais également retraités). Pour cela, le budget de l'action sociale doit être calculé, a minima, sur 3 % de la masse salariale des actifs et sur 3 % des pensions des retraités sans aucune réserve. Pour permettre à tous les agents des Finances :

- de développer le droit aux vacances ;
- de pouvoir se loger dignement ;
- d'accéder à la culture, aux sports, aux loisirs ;
- d'accéder à une restauration de qualité ;
- d'augmenter la valeur faciale des titres restaurant avec une participation accrue de l'employeur ;
- d'augmenter l'aide à la parentalité ;
- de répondre aux demandes de prêts et d'aide des agents en difficultés.